



Syndicat FORCE OUVRIERE
FPT POWERTRAIN TECHNOLOGIES
BOURBON-LANCY

Le 02/03/2022

Négociations Salariales 2022

Comme nous l'avons déjà évoqué, 2021 a été l'année où les salariés de FPT France, aussi bien de Garchizy que de Bourbon Lancy, ont répondu présents pour assurer de hauts niveaux de production.

Ils ont fait preuve d'implication, de souplesse et de responsabilité pour fabriquer ou rénover des moteurs malgré les contraintes liées aux conditions sanitaires, aux manques de pièces ou encore aux conséquences d'un incendie.

Tout cela, la direction devra en tenir compte dans ces négociations salariales.

Ce serait la moindre des choses de récompenser ceux qui sont à l'origine des bons résultats de l'entreprise.

C'est d'autant plus nécessaire cette année puisque celle-ci s'annonce encore plus intense que la précédente et l'entreprise aura encore plus besoin de l'implication de chacun de nous.

Nous ne doutons pas que les salariés de FPT sauront répondre à nouveau présents s'ils ont le sentiment d'avoir été considérés à leur juste valeur.

C'est d'autant plus nécessaire également puisque depuis l'année dernière, nous devons tous faire face à une augmentation importante des prix des produits de consommation courante dont l'énergie représente une grande part.

EDF +4% au 1^{er} janvier, sans parler des prix des combustibles et carburants qui battent tous les records.

D'ailleurs, cette augmentation exceptionnelle des prix a provoqué la réévaluation automatique du SMIC de 2.2% en octobre dernier. Ce qui, avec les 0.9% de janvier 2022 porte son augmentation à 3.1% en un an.

Et si la tendance continue comme actuellement, il est fort probable que cela se reproduise de nouveau avant l'été

Cet élément est pour nous incontournable et il conditionnera toute éventualité de signature.

Tous ces données doivent être considérées par la direction.

A FO, nous les avons prises en compte pour établir nos revendications suivantes :

- **Augmentation Générale de 100 € au 01/01/2022 pour tous les salariés.**
Soit 5.87% pour un salaire mini FPT France de 1701.88 €
- **Budget promo-développement et rattrapage de la masse salariale de l'entreprise géré par la Direction des Ressources Humaines.**
Ce budget devra permettre un éventuel réajustement salarial en particulier à la maintenance dans le cadre de l'étude GPEC spécifique que la direction s'est engagée à tenir.
- **Majoration de toutes les primes du pourcentage d'AG**
- **Salaire d'embauche à 1800 €**
- **Prime d'ancienneté :**
 - **Application dès la 1^{ère} année d'ancienneté**
 - **Déplafonnement au-delà de 15 ans**

Revendications complémentaires

Conditions de travail

- **Attribution d'un repos compensateur de 15 mn pour tous les salariés travaillant de nuit.**
- **Attribution d'une prime de bruit de 50 € par mois pour tous les salariés contraints au port des protections auditives.**

Embauches intérimaires

- Compte tenu du niveau d'activité actuel et à venir, nous demandons l'embauche des intérimaires présents.

Prévoyance et mutuelle

- Alignement de la prévoyance non-cadres sur celle des cadres.

Reconnaissance professionnelle

- Mise en place d'un système de reconnaissance de l'expérience professionnelle liée à l'ancienneté permettant l'évolution des salariés en production (par exemple coefficient 240 minimum à partir de 25 ans d'ancienneté).

Basculement d'un congé journalier dans un compteur d'heures

- Possibilité pour le salarié de basculer un jour de congé entier dans un compteur d'heures.

Nous porterons et défendrons toutes ces revendications devant la direction.

Nous attendons un geste fort de sa part.

Nous ferons tout pour obtenir un accord par la négociation.

Comme tous les salariés, nous sommes déterminés.

Si les propositions de la direction ne sont pas à la hauteur de nos attentes, nous saurons prendre nos responsabilités et nous compterons sur votre soutien le moment venu.